

Nouvelle année, nouvelles aides : Améliorez le confort de votre logement grâce à des aides publiques renforcées

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) vient d'augmenter son budget annuel pour aider les particuliers à améliorer leur habitat.

Gagnez en qualité de vie grâce à des aides pour :

- **Rénover thermiquement** votre maison et réduire vos factures d'énergie : isolation, menuiseries, chauffage... Les aides peuvent aller jusqu'à 90% du coût total des travaux, pour un plafond de 70 000€ ;
- **Adapter votre logement à la perte d'autonomie** : douche à l'italienne, rampe d'accès, monte-escaliers... Bénéficiez jusqu'à 70% de subventions pour un maximum de 22 000€ de travaux ;
- **Rénover globalement** votre logement décent : charpente, planchers, réseaux... financement jusqu'à 80% avec un plafond de travaux de 70 000€ ;
- **Améliorer votre copropriété** en bénéficiant jusqu'à 45% de subventions, d'un plafond de travaux de 25 000€ / logement.

Cumulez ces aides nationales avec les aides locales de revitalisation des centres-villes portées par Anjou Bleu Communauté et notre commune.

Appelez dès maintenant notre équipe d'ALTER au 02 41 92 20 20 ou envoyez un mail à opah@anjoubleucommunaute.fr pour bénéficier d'un accompagnement gratuit « Mon Accompagnateur Rénov' ». Des aides existent pour tous, notre équipe saura vous orienter vers celles adaptées à votre projet.

Informations nationales : <https://france-renov.gouv.fr/>